

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2009)
Heft: [2]: Brigade infanterie 2

Artikel: L'engagement de l'infanterie
Autor: Huber, Patrick
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-348915>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Doctrine

L'engagement de l'infanterie

Major EMG Patrick Huber

Of EMG op, EM brigade d'infanterie 2

En raison de l'urbanisation croissante, d'une menace multiforme et diffuse et d'incessants changements de la situation, l'infanterie a été contrainte de s'adapter à son nouvel environnement. Aujourd'hui, l'infanterie, ses soldats et ses cadres doivent être capables de tout faire en toute situation. L'infanterie doit maîtriser des engagements de basse et de haute intensité, tout en gardant la capacité de permuter de l'un à l'autre avec un délai de réaction aussi bref que possible; elle doit donc être engagée de manière polyvalente, modulaire et proportionnelle. Mais dans tout les cas, elle doit également maintenir le savoir-faire pour un combat contre un adversaire conventionnel.

L'infanterie joue un rôle central dans les opérations militaires modernes. Elle permet le contrôle continu de l'environnement physique et humain dans la durée. C'est le moyen pour détecter et débusquer l'adversaire et, si nécessaire, le neutraliser par la force et le combat. L'appréciation du temps, du milieu et de la menace nous montre combien la capacité d'adaptation du fantassin est importante; ce soldat qui est au contact permanent avec le terrain et sa réalité.

D'autre part, comme le démontrent les conflits actuels, l'infanterie ne sera pas uniquement engagée en campagne, mais en ville, au cœur de la population, au contact des médias et aux côtés des organes sécuritaires partenaires. De ce fait, il faut adapter l'emploi coercitif et renouveler l'outil militaire. Nous avons donc besoin de renforcer au niveau de l'infanterie une réelle culture basée sur trois principes doctrinaux:

- l'infanterie doit gagner les cœurs et les esprits et non pas seulement et uniquement la victoire sur le terrain. Elle est l'élément de proximité et de contact prioritaire avec les populations.
- l'infanterie maîtrise les actions de haute et basse intensité. Elle est l'arme par excellence de la graduation dans l'emploi de la force, du contrôle de foule et l'usage de moyens à létalité réduite jusqu'à l'assaut en zone urbaine, appuyé et soutenu par d'autres armes.

Exprimé de manière différente, elle doit être capable de protéger, de stabiliser, mais également de s'imposer par des actions de combat.

- l'infanterie adapte ses modes d'action à la menace. Afin de réaliser sa culture militaire, l'infanterie instruit ses soldats selon les six principes suivants: savoir-être, être prêt, se protéger, communiquer, bouger, tirer.

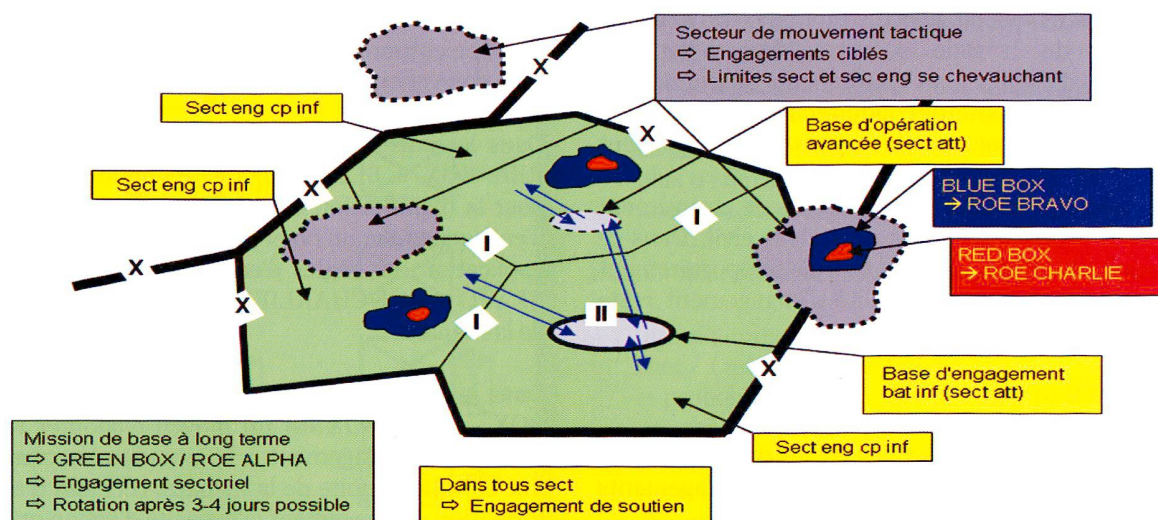
Dans ce contexte, le concept d'engagement de l'infanterie doit être repensé et adapté. Le bataillon d'infanterie est en pleine mutation et sera réorganisé dès 2010. Celui-ci représente l'élément d'engagement d'une infanterie unique, articulée, équipée et instruite de façon uniforme, mais également capable d'évoluer dans toutes les intensités et de répondre avec plus de flexibilité à ses nouvelles tâches.

Concept d'engagement

Le principe RED BOX - BLUE BOX est un concept d'engagement qui permet au commandant tactique de

La polyvalence de l'infanterie.





Les éléments dimensionnels du bataillon d'infanterie pour un engagement de sûreté sectorielle.

conduire et diriger sa troupe en fonction de la situation avec proportionnalité en employant la force militaire en adéquation avec la menace et la mission.

Le secteur d'engagement du bataillon d'infanterie peut être réparti en plusieurs zones dans lesquelles les missions des différentes formations répondent aux diverses tâches tactiques. Il s'agit de mener dans un même secteur des missions de protection, de stabilisation et d'imposition (cf Règlement 51.020.1f, complément à la CT XXI, page 9 et ss). Dans le plan d'engagement, il faut planifier l'engagement des forces de manière à couvrir la globalité du secteur et prévoir des engagements spécifiques pour répondre aux nouvelles menaces. Des situations de haute, de moyenne et de basse intensité peuvent survenir de manière simultanée ou alternée et dans tout le secteur d'engagement.

Base d'engagement

La base d'engagement (*Camp*) est le centre logistique et de conduite technique du bataillon d'infanterie. Une base d'engagement correspond à un secteur d'attente bataillonnaire sur un emplacement central, ceci afin de simplifier la logistique et les besoins quotidiens au sein du bataillon et de diminuer les propres forces liées à la protection des troupes.

La base d'engagement doit être renforcée en fonction de la menace, non pas uniquement par des barrières territoriales et des barbelés (manque de protection contre des tirs directs), mais au moyen de containers, d'éléments en béton ou similaires.

Il est parfois opportun d'occuper différentes bases d'engagement décentralisées (secteur d'attente compagnie) à l'intérieur du secteur d'engagement. Ceci a l'avantage d'augmenter la présence de la troupe dans le secteur d'engagement et de renforcer ainsi la confiance de la population vis-à-vis de la troupe.

Il est également possible qu'une compagnie occupe brièvement une base avancée. Une base avancée comprend également un secteur d'attente renforcé au niveau de la compagnie.

Engagement sectoriel

Les engagements sectoriels sont des opérations (= mission de base), qui sont définies par des limites de secteur à l'intérieur du secteur d'engagement. Le plus souvent, ces engagements comprennent des missions telles que de la surveillance de secteur ou de la protection d'ouvrage.

Au niveau de la brigade, il s'agit de protection d'ouvrage, de protection de secteur frontière, de protection de secteur-clé, de protection de transversales ou de protection de propres installations.

Engagement ciblé

Les engagements ciblés sont des engagements conduits en fonction de la menace ou de la mission. Ils comprennent des engagements :

- de recherche et d'acquisition de renseignements;
- pour montrer la présence (*Show of Force*);
- pour verrouiller ou fouiller une localité ou une portion de terrain;
- particuliers ou d'appui aux forces de sécurité civiles à fin d'arrestation;
- pour la protection de personnes ou de biens (protection de convoi);
- pour désarmer des groupuscules paramilitaires;
- d'appui aux autorités civiles pour le contrôle de foule.

Les engagements ciblés sont toujours menés dans un secteur de mouvement tactique limité dans l'espace.

Secteur de mouvement tactique

Les secteurs de mouvement tactique sont des secteurs limités dans le temps et l'espace destinés à des engagements ciblés.

Les secteurs de mouvement tactique peuvent être dans le secteur d'engagement bataillonnaire, mais ils peuvent également chevaucher les limites de secteur de compagnie, de bataillon ou de brigade, ainsi que se situer hors du secteur d'engagement militaire, par exemple pour saisir une opportunité.

Lors d'un engagement de sûreté sectorielle, des secteurs d'engagement de brigade seront définis avec une responsabilité d'engagement incombant aux autorités civiles et une responsabilité de conduite au commandement militaire. Hors de ces secteurs, la responsabilité appartient dans tous les cas aux autorités civiles.

Pour des engagements ciblés, des secteurs de mouvement tactique peuvent se situer dans un secteur civil. Dans ce cas, la responsabilité de conduite bascule temporairement du côté militaire. La responsabilité d'engagement reste toutefois aux autorités civiles.

Engagement d'appui

Les engagements d'appui sont des tâches qui fournissent une prestation directe ou indirecte pour les engagements sectoriels ou les engagements ciblés.

Les engagements d'appui sont :

- des engagements logistiques ;
- des tâches d'information liées et coordonnées ;
- des prestations dans la collaboration civile-militaire ;
- des engagements d'aide en cas de catastrophe (sécurité, évacuation...);
- l'appui à d'autres troupes ou partenaires ;
- la lutte NBC ;
- l'élimination de munitions ;
- la prise en charge de réfugiés et de prisonniers ou la construction et l'exploitation d'installations à cette fin;
- d'autres engagements subsidiaires au profit de tiers.

Les règles d'engagement différenciées (ROE)

Les ROE ALPHA représentent les bases légales, en cas de légitime défense et de nécessité, applicables dans tout le secteur d'engagement et tout au long de l'opération.

Elles sont d'une part éditées de manière restrictive, mais elles tiennent également compte de l'environnement civil «basse intensité». Ainsi, la crédibilité et la confiance dans l'engagement de la troupe sont renforcées et promues.

La BLUE BOX est un secteur, limité dans le temps et l'espace d'une situation « intensité moyenne », dans lequel les ROE BRAVO donnent des compétences élargies à la troupe en vue de l'accomplissement d'une mission défensive.

La RED BOX est un secteur, limité dans le temps et l'espace, dans lequel l'ensemble des moyens nécessaires - y compris les armes collectives - peuvent être engagés en vue de l'accomplissement d'une mission offensive. La RED BOX avec les ROE CHARLIE est un moyen particulier pour le commandant tactique de s'opposer à une partie adverse robuste et fortement armée dans le cadre d'une situation de «haute intensité» de la sûreté sectorielle, et ainsi de maximiser la sécurité de sa propre troupe. Mais le principe de la proportionnalité et l'emploi de la force militaire limité à l'accomplissement de la mission est également valable dans la RED BOX.

Une RED BOX ou une BLUE BOX peuvent définir un soit secteur d'engagement, soit un secteur de mouvement tactique. Selon la situation, une BLUE BOX peut également

être utilisée seule. Une RED BOX est, quant à elle, en principe entourée par une BLUE BOX dans le sens d'une zone d'engagement extérieure, échelonnée.

Dans le cadre de la planification de l'action, le concept RED BOX - BLUE BOX sera appliqué en particulier pour la planification éventuelle. Il s'agit, pour un secteur d'engagement et un objet particulier, de pouvoir mettre en application des règles d'engagement différenciées (ROE BRAVO et ROE CHARLIE) en adéquation avec la situation de la menace.

Dans le cadre de la conduite de l'action, le concept RED BOX - BLUE BOX est un moyen d'adapter rapidement les règles d'engagement à la situation de combat due à une élévation subite de la menace, ceci afin d'assurer à la formation d'engagement la capacité d'action et d'initiative ou de les reprendre.

Il faut, comme condition préalable, que les ROE BRAVO (BLUE BOX) et le ROE CHARLIE (RED BOX) soient approuvées par les autorités civiles, remises aux militaires sous forme de carte de poche (Pocket Card) et intégrées durant l'instruction axée sur l'engagement (IAE). Ceci permet au commandant tactique de demander rapidement par radio à l'échelon supérieur le passage de ROE à l'autre, limité dans le temps et l'espace; sa troupe connaissant déjà, de part l'IAE, le comportement des différentes règles d'engagement.

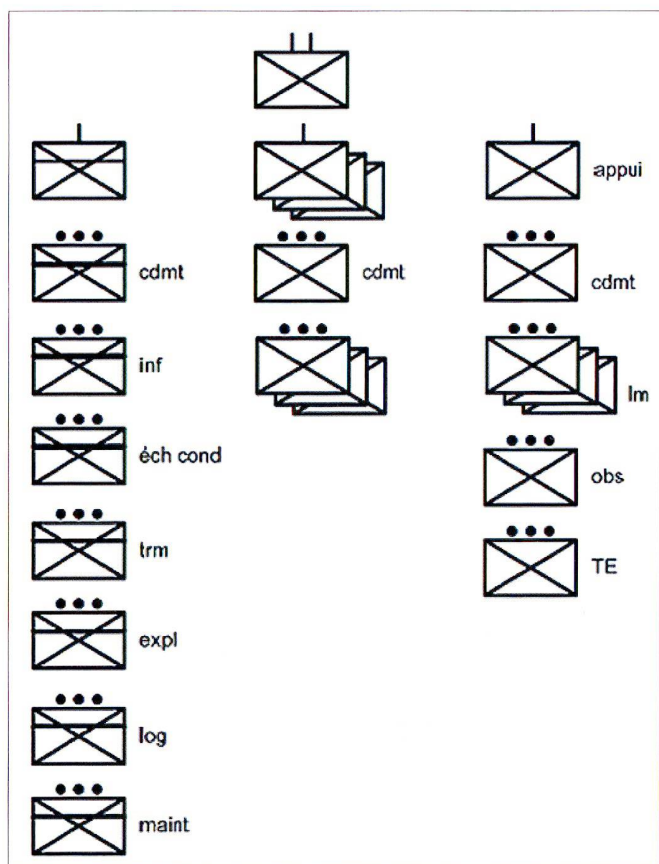
La compétence de décision en ce qui concerne l'application différenciée de la force militaire se situe, en règle générale, au niveau de la formation d'engagement de la brigade. Elle peut aussi, dans des circonstances particulières, être déléguée au niveau bataillonnaire. La compétence pour le passage RED BOX - BLUE BOX ne doit pas être donnée au niveau inférieur, c'est-à-dire à l'échelon compagnie.

La nouvelle structure du bat inf 08 / 11

A l'engagement, le commandant de bataillon peut articuler librement ses moyens organiques, soit une compagnie d'état-major, trois compagnies d'infanterie et une compagnie d'appui, en fonction de son appréciation de la situation. Par exemple, les éléments d'appui (sections lance-mines, section d'observation, section tireur d'élite) peuvent être subordonnés au niveau des compagnies d'infanterie. Le commandant de bataillon doit également être capable de pouvoir intégrer et conduire les moyens d'autres troupes.

Il s'agit de prendre en compte cinq tâches principales pour l'engagement du bataillon d'infanterie :

- garantir la capacité de conduite par l'acquisition de renseignements dans un secteur donné ou le long d'un axe et / ou se renseigner sur les activités de la partie adverse ;
- protéger des personnes, du matériel et des ouvrages et appuyer les autorités civiles par des moyens techniques ou humains (protection) ;
- maintenir la liberté de mouvement et empêcher



Ordre de bataille (OB) du bat inf 08 / 11.

l'escalade de la violence (stabilisation) ;

- surveiller et fouiller un secteur et avec sa propre réserve, isoler, neutraliser ou créer les conditions favorables à une attaque, à une intervention (intervention) ;
- empêcher une poussée adverse ou la prise de portions de zones bâties et saisir toutes les opportunités pour une attaque (combattre).

Le principal changement de structure réside néanmoins dans la nouvelle articulation des sections d'infanterie. Les traditionnels trois groupes d'infanterie encadrés par une équipe de section sont désormais remplacés par quatre groupes. Dans les engagements modernes, les sections se doivent d'être de plus en plus indépendantes car les missions deviennent très diversifiées (fouille, patrouille, surveillance, contrôle, ...). Les limites du secteur d'engagement s'agrandissent, rendant ainsi l'appui par l'échelon supérieur plus long et difficile. Par contre, les moyens de conduite moderne permettent la couverture de plus grandes distances. Il s'ensuit la nécessité de permettre aux sections de résoudre plus de problèmes à leur échelon qu'auparavant, ceci sans devoir recourir à l'appui de l'échelon supérieur. Par l'attribution organique d'un élément supplémentaire (un groupe d'infanterie), la section gagne en mobilité, en souplesse et en capacité à durer.

Les avantages suivants ressortent clairement :

- une liberté de manœuvre assurée par le travail en demi-section permettant une couverture mutuelle ;
- une organisation orientée vers le futur dans le domaine

de la recherche et du traitement du renseignement (SIC FT / IMESS) ;

- une articulation orientée vers la mission principale de l'infanterie. Le spectre des tâches à l'engagement est large et les 4 éléments au sein de la section permettent plus de flexibilité et la capacité à durer ;
- une capacité d'engagement polyvalente de la section.

Néanmoins, certains inconvénients peuvent se dessiner :

- une délimitation des responsabilités parfois floue (1 chef / 1 mission / 1 secteur) ;
- la probabilité de dépasser le potentiel de recrutement des chefs de section ;
- problématique des liaisons radio à l'intérieur de la section (particulièrement dans le cadre des actions de défense ou d'attaque).

L'homme reste au centre

« Transformation de l'appareil militaire, modestie, esprit d'initiative, intelligence dans toutes les situations. » Ici, l'esprit de notre armée de milice est pleinement impliqué. Cet esprit est digne de notre attention, il est la meilleure réponse, aussi bien en pratique que du point de vue de l'éthique, aux nouvelles menaces. Cet esprit est un pilier fondamental de notre instruction en ce qui concerne le savoir-être.

Dès lors, le savoir-être du soldat devient un aspect incontournable de tout engagement. Il doit évoluer et s'adapter en permanence et ses actions peuvent avoir une portée stratégique. Enfin, pour atteindre l'objectif fixé, le chef d'une formation d'infanterie doit être en mesure d'intégrer et d'engager des moyens d'autres armes, de mettre de l'ordre dans le chaos et de garder l'initiative. Le recours aux capacités de chaque arme doit devenir un acte réflexe du chef « interarmes » jusqu'au plus bas niveau.

Nous sommes dans une phase de transition et de mutation, où ni l'immobilisme ni le pusillanisme ne peuvent être la bonne réponse. Certes, il y a des améliorations à réaliser, mais nous devons avant tout déterminer quelles sont les bonnes et surtout celles qui importantes.

P.H.

L'homme est et restera la pierre angulaire de l'infanterie.

